

Le Crédit Mutuel Arkéa publie son premier rapport de durabilité, instauré par la directive CSRD

Brest, le 26 mai 2025 - Dans le cadre du document d'enregistrement universel (URD) 2024, le Crédit Mutuel Arkéa dévoile son premier rapport de durabilité¹, élaboré conformément à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cette dernière vise à harmoniser les données extra-financières publiées par les entreprises pour les rendre plus qualitatives et comparables. Pour le groupe bancaire coopératif, ce premier exercice témoigne de son engagement de longue date en faveur des transitions et s'inscrit pleinement dans la dynamique portée par son nouveau plan stratégique, « FAIRE 2030 », présenté début 2025.

Rendre compte avec transparence de ses impacts sur l'environnement et la société, et des opportunités et risques liés à l'environnement et au social, c'est en substance ce que la CSRD attend des entreprises. Bien au-delà d'un simple exercice de conformité, le rapport de durabilité est **un outil stratégique** qui oriente les décisions et incite à l'adaptation des modèles pour favoriser la pérennité des activités.

Acteur territorial engagé, le Crédit Mutuel Arkéa s'inscrit dans cette dynamique avec une volonté toujours réaffirmée : conjuguer **transparence, ancrage territorial** et **amélioration continue**, pour mieux accompagner les transitions dans ses écosystèmes locaux et au service de ses parties prenantes.

C'est pourquoi la publication de ce premier rapport a fait l'objet d'une **forte mobilisation au sein du groupe avec une approche méthodologique spécifique**.

Des enjeux matériels

Sur la base de **l'analyse de double matérialité**, pierre angulaire du rapport de durabilité, plus de **40 impacts, risques et opportunités** (IRO) ont été retenus comme matériels, couvrant différents enjeux **environnementaux, sociaux et de gouvernance**. **Neuf chaînes de valeur** correspondant aux activités du Groupe ont également été cartographiées.

En lien avec le plan stratégique **Faire 2030**², deux thématiques phares sont prioritaires pour le Groupe : **l'eau et la biodiversité**.

¹ [Lien](#) vers le rapport de durabilité 2024

² [Lien](#) vers la présentation de "Faire 2030"

Ces enjeux feront l'objet de stratégies dédiées, en cohérence avec la feuille de route Finance durable 2025/2030³, partie intégrante de "Faire 2030". Des travaux sont d'ores-et-déjà lancés avec l'ensemble des parties prenantes pour co-construire des plans d'actions soutenables.

- Une **stratégie biodiversité groupe** conçue en s'appuyant sur des ateliers de travail réunissant des représentants des différentes entités et filiales, son adoption est prévue dès 2025 ;
- Une **politique en faveur de la préservation de la ressource en eau** est en cours d'élaboration avec l'appui d'un **comité d'experts** pour en cerner au mieux les enjeux sectoriels et territoriaux. Elle sera adoptée à l'horizon 2026.



"La publication de ce premier rapport de durabilité est l'aboutissement d'un projet d'envergure pour notre groupe. Au Crédit Mutuel Arkéa, nous sommes résolument convaincus de la nécessité de conjuguer la simplification de la directive avec une exigence maintenue en matière d'ambitions de la CSRD. Ce rapport va bien au-delà d'une obligation réglementaire : c'est un levier de pilotage qui permet d'ajuster la trajectoire stratégique de l'entreprise en faveur de transitions environnementale et sociale nécessaires pour construire un avenir soutenable et désirable pour tous."

Julien Carmona, Président du Crédit Mutuel Arkéa

"Ce rapport est le fruit d'une mobilisation collective remarquable. Son élaboration a reposé sur l'expertise et l'implication des équipes internes, en lien étroit avec nos parties prenantes. Il illustre notre volonté de progresser dans une logique d'amélioration continue, en cohérence avec notre feuille de route finance durable. À travers cette démarche de transparence, nous renforçons la crédibilité de nos engagements et contribuons activement à la lutte contre le greenwashing."

Cédric Malengreau, Directeur du secrétariat général et de la communication institutionnelle du Crédit Mutuel Arkéa

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 500 salariés, 2 600

³ [Lien](#) vers la feuille de route Finance durable 2025-2030

administrateurs, plus de 5,4 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 198,4 milliards d'euros.

Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com